



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

**[Mardi 29 mars 2022]**

Date de la convocation

23 mars 2022

Date d'affichage

30 mars 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 31

Procurations : 0

Votants : 31

**Présents :** Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Martine MOSTARDI, Thierry BODDI, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Martine VIOLETTE, Lahcene BAAZIZ, Anne DUBIER, Laurent SQUASSINA, Isabelle BEAUVAIS, Philippe ISSARD, Christel PALIS, David AMALRIC, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES, Corinne DARMANI, Jean BATAILLOU, Gabriel CARRAMUSA, Jean-Marc AGUERRE, Agnès MERONI, Dominique BOYER, *Conseillers*

**Absents et représentés :**

**Absents :** Alice GAUTREAU, Thomas DOMENECH

**N° 022/ 2022**

*Secrétaire de séance : Claire VILLENEUVE*

**OBJET DE DELIBERATION : Motion de solidarité envers l'Ukraine**

Mesdames et messieurs les conseillers municipaux,

Comme vous le savez, les Gaillacois font preuve depuis le début du conflit qui se déroule en Ukraine d'un esprit de solidarité exemplaire.

Les offres d'hébergements aux réfugiés, les dons en argent et en produits de première nécessité se multiplient, et la Ville de Gaillac est fière d'accompagner ce vaste mouvement de générosité en s'efforçant, aux côtés de l'Etat, des acteurs institutionnels et associatifs, de le coordonner du mieux possible.

En plus de cette assistance très concrète à un peuple frappé par la guerre, j'aimerais vous proposer d'approuver ce soir une motion de solidarité pour réaffirmer le soutien politique des élus du conseil municipal à l'Ukraine :

« Le conseil municipal de Gaillac condamne fermement l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe et apporte son soutien au peuple ukrainien, cruellement frappé par les bombardements, les combats et les privations, ainsi qu'à tous les Russes qui souhaitent le retour de la paix.

Les élus expriment le souhait que cette guerre prenne rapidement fin, que la souveraineté de l'Etat ukrainien soit rétablie et que la sécurité de sa population soit garantie.

Les conseillers municipaux rappellent leur intention de soutenir les initiatives visant à organiser la solidarité avec l'Ukraine et notamment l'accueil des réfugiés, et encouragent les Gaillacois à continuer de se mobiliser pour venir en aide aux victimes de ce conflit. »

**VOTE : UNE ABSTENTION**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la motion détaillée ci-dessus,

**DONNE POUVOIR** à Madame le Maire ou au Maire Adjoint Délégué de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Madame le Maire,**

**Martine SOUQUET**

**Fait à Gaillac le 30 mars 2022**